

PLUS D'INFORMATIONS ?



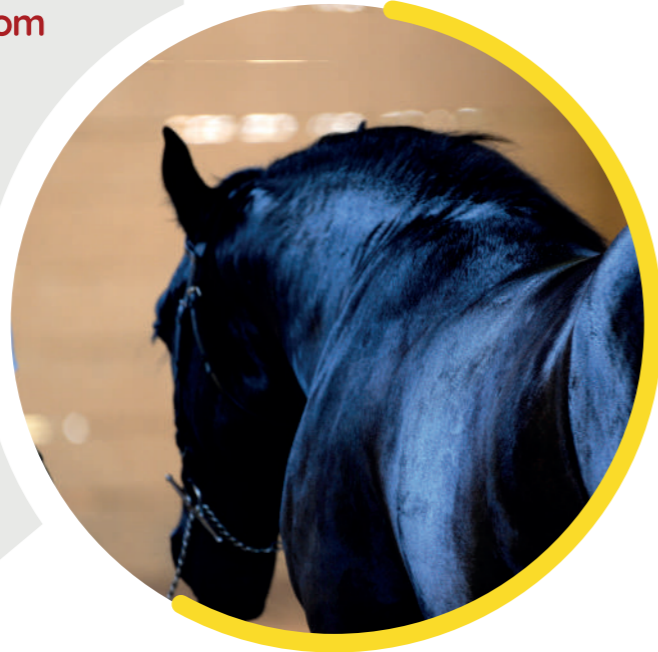
www.qualit-equides.fr



06 33 26 54 26



qualité.equides@gmail.com



Certification qualité pour les professionnels de la
filière équine en Occitanie

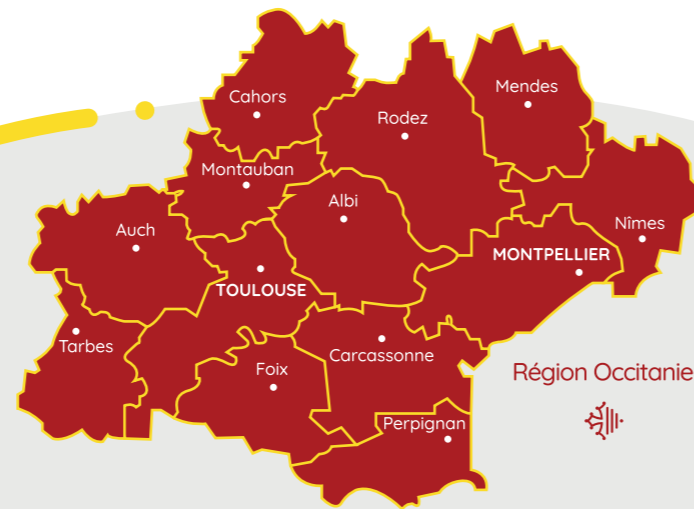




UN LABEL
QUALITÉ
RÉGIONAL

QU'EST-CE QUE LE LABEL?

Autrefois existant en Languedoc-Roussillon, le label **QUALITÉÉQUIDÉS** s'étend aujourd'hui à l'échelle de la grande région Occitanie. Il est un gage d'une qualité spécifique au territoire régional et correspond aux attentes des professionnels et des pratiquants. S'il est le fruit d'un engagement, l'obtention du label découle de la mise en place d'outils collectifs développés par la **comission label du CEO** (composé de professionnels de la filière).



NOS AMBITIONS



QUALITÉÉQUIDÉS a pour objectif de mettre en valeur les structures qui s'engagent à respecter la réglementation, à améliorer leurs pratiques en termes de bien-être des équidés, et de biosécurité. Fondamentalement Occitan, il vise à promouvoir le développement des pratiques locales afin de mettre en valeur une identité régionale

Le label **QUALITÉÉQUIDÉS** a pour objectif d'engager les professionnels dans une démarche d'amélioration continue des modes de productions et des services, afin de poursuivre l'excellence économique.



LES AVANTAGES

- 01 Mettre en exergue une expertise, une excellence.
- 02 Sécuriser les activités des professionnels.
- 03 Appartenir à un réseau professionnel de qualité et y être reconnu.
- 04 Représenter un gage de crédibilité et de confiance.
- 05 Présenter des prérequis pour être éligible aux aides régionales et européennes.
- 06 Se distinguer auprès des professionnels et utilisateurs à travers une reconnaissance régionales.
- 07 Profiter d'une visibilité importante grâce aux outils de communication du label.

LE FONCTIONNEMENT



Niveau 1 : ÉLIGIBILITÉ

1. Téléchargez l'application Equi'pass.
-
2. Réalisez les trois autodiagnostic: Règlements, bien-être-équidé et biosécurité.
-
3. Téléchargez votre attestation d'éligibilité.



Niveau 2 : ENGAGEMENT

1. Participez à la formation avec votre Conseil des Équidés Régional.
-
2. Recevez votre attestation d'engagement.
-
3. Faites la demande d'audit.



Niveau 3 : CERTIFICATION

1. Recevez l'auditeur sur votre structure.
-
2. La commission label étudie les résultats de votre audit.
-
3. Recevez la plaque officielle de certification.

